

Le 26 octobre 2022



Le syndicalisme engagé
au Quotidien



Tout va bien à la CDC selon la Direction ?

Une NAO qui patine...

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) relative **aux salariés** de l'Établissement public a débuté le lundi 6 octobre **sans le SNUP** puisque vous avez décidé de ne pas nous accorder votre confiance aux dernières élections professionnelles 😞.

A la lecture de la restitution des premiers échanges, les revendications semblent nombreuses alors que le « panier » de la Direction est peu garni... vos nouveaux élus donnent l'impression d'avoir du mal à se faire entendre et **ils risquent de ne pas obtenir grand-chose !**

Est-ce lié à un problème de méthode ? Peut-être car les 3 organisations syndicales qui siègent désormais autour de la table se qualifient de « réformistes » .

Plutôt que d'aller à la confrontation, elles préfèrent coopérer avec la DRH pour obtenir des avancées sociales alors que nous savons très bien que nos intérêts divergent de ceux qui pilotent la masse salariale !

Résultat : elles se réjouissent de peu. La Garantie d'Evolution de la Rémunération Indiciaire (GERI) en est une bonne illustration... **Comment peut-on se féliciter d'une prime qui en compensant partiellement l'inflation actuelle n'a pas pour vocation de vous faire gagner du pouvoir d'achat et dont la pérennité n'est pas assurée ?**



Pour mémoire, **l'année dernière**, lorsque **le SNUP** était encore **représentatif** chez les personnels de droit **privé**, **l'enveloppe de points** avait **augmenté** de **plus de 40%... mais aujourd'hui nous ne participons plus aux débats !**

En syndicat responsable qui œuvre pour les intérêts de l'ensemble des personnels, nous espérons tout de même un dénouement positif à la présente négociation puisque la NAO conditionne la politique d'augmentation de la PFT des fonctionnaires et le calibrage de l'enveloppe de revalorisation des contractuels de droit public.

Si vous ne voulez pas être perdants, ne commettez pas la même erreur que fin 2022 en faisant de l'abstention le grand gagnant du scrutin et votez SNUP aux élections COSOG du 30 novembre au 7 décembre 2023.